

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SIMORRE

Séance du 07/07/2022

| |
|--------------------------|
| NOMBRE DE MEMBRES |
| En exercice : 15 |
| Présents : 12 |
| Nombre de suffrages : 13 |

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. TRUFFI ERIC.

Étaient présents :

M. TRUFFI ERIC, M. LAFFONT ANDRE, Mme CARCHON SEVERINE, M. BAYLE JEAN-MARC, Mme FERRET-BEZIAT SYLVIE, Mme MIROUZE CECILE, Mme OLLIVIER DENISE, Mme PINAREL FLORENCE, Mme SANCHEZ CELINE, M. BELLARD CLAUDE, M. CARPENNE DAMIEN, M. DAUBERT ERIC

| |
|--|
| <u>Date de convocation</u> 22/06/2022 |
|--|

Procuration(s) :

Mme LAPORTE ANAÏS donne pouvoir à Mme CARCHON SEVERINE

| |
|---------------------------------------|
| <u>Date d'affichage</u> 23/06/2022 |
|---------------------------------------|

Étai(ent) absent(s) :

Mme BOIRON PASCALE, M. BOSC JEAN-CLAUDE

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

| |
|----------|
| ..J./... |
|----------|

Étai(ent) excusé(s) :

Mme LAPORTE ANAÏS

et publication du :

| |
|----------|
| ..J./... |
|----------|

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BAYLE JEAN-MARC

Numéro interne de l'acte :

Objet : Financement du Foirail et de la Rue Longue

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans l'attente du versement des subventions prévues pour les travaux de réhabilitation de la Rue Longue et de la place du Foirail, il est nécessaire pour la commune de contracter un prêt à court terme auprès du Crédit Agricole afin de maintenir sa trésorerie.

Les caractéristiques de ce contrat de prêt sont les suivantes :

- Montant : 150 000€
- Durée 12 mois
- Taux fixe : 1,12%
- Paiement des intérêts au trimestre
- Remboursement du capital dès l'encaissement des subventions et au plus tard au terme du contrat
- Frais de dossier : 500€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE

- De solliciter le Crédit Agricole pour l'attribution du prêt d'un montant de 150 000€
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ce prêt.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SIMORRE
Le Maire,

**LE MAIRE-ADJOINT
A. LAFFONT**

